



Charte éthique du joueur

La Charte du licencié est une adaptation du règlement intérieur du club s'adressant aux joueurs, aux éducateurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs.

Le licencié s'engage à :

Respecter les personnes qu'il côtoie dans le cadre de sa pratique (partenaires, entraîneurs, dirigeants, arbitres, adversaires, ...)

Respecter les locaux dans lesquels il évolue durant les entraînements, les matchs ou autres (gymnase, vestiaires, siège du club) à domicile comme à l'extérieur

Participer aux compétitions auxquelles son équipe est inscrite et donc à être présent aux matchs lorsqu'il est convoqué (à domicile comme à l'extérieur, le samedi comme le dimanche)

Répondre aux lettres, courriels émanant du club (réponse positive ou non) Prévenir

l'entraîneur de son absence aux entraînements ou aux matchs

Respecter les horaires des convocations de match ainsi que les lieux de rendez-vous

Être présent au début de l'entraînement en tenue correcte d'entraînement (chaussures de sport, survêt/ short, t-shirt, sweat)

Avoir une hygiène de vie et une conduite exemplaire avant, pendant et après les matchs et entraînements. Il ne peut pas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de drogue ou d'un produit dopant

DISCIPLINE

En cas de disqualification directe avec rapport, la Commission discipline décide des mesures à prendre à l'encontre du joueur, qu'elles soient sportives ou financières.

Le joueur peut être suspendu par le club jusqu'à la notification de l'instance fédérale en charge du dossier

Si cette décision est assortie d'une amende financière, elle sera à la charge du licencié ou de ses parents s'il est mineur.

Les parents du licencié s'engagent à :

- Participer aux transports lors des déplacements
- A respecter l'éthique sportive lors des compétitions

CODE DU SPORTIF
Tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :

1. Se conformer aux règles du jeu.
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie.
5. Être maître de soi en toutes circonstances.
6. Être loyal dans le sport et dans la vie.
7. Être exemplaire, généreux et tolérant.

MINISTÈRE DES SPORTS

AFSMF
ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français